Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215602566-20260322-1020260322-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE DE TRÉHORENTEUC

EXTRAIT DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 22 mars à dix heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de TRÉHORENTEUC, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GORTAIS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026
Présents : 10

Présents : M. Michel GORTAIS, Maire — Mme Odette MORIN, adjointe -- Monsieur Patrick MORIN, adjoint ---- Mmes Marie-Noëlle MAGER -- Louisa MASSON –Marina PÉPING – Christelle DROPSIT -- Mrs - Dominique PLANTEC -- Didier DUCHESNE – Fabien MÉNAGER --
Absents : M Adrien GLEHELLO (excusé, pouvoir à Didier DUCHESNE)
Secrétaire : Mme Christelle DROPSIT

N°10/20260322
OBJET : DÉLIBÉRATION PORTANT CRÉATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal de la commune de TRÉHORENTEUC,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, la création de 2 postes d'adjoints.

Pour extrait conforme,
Le Maire, Michel GORTAIS



1020260322